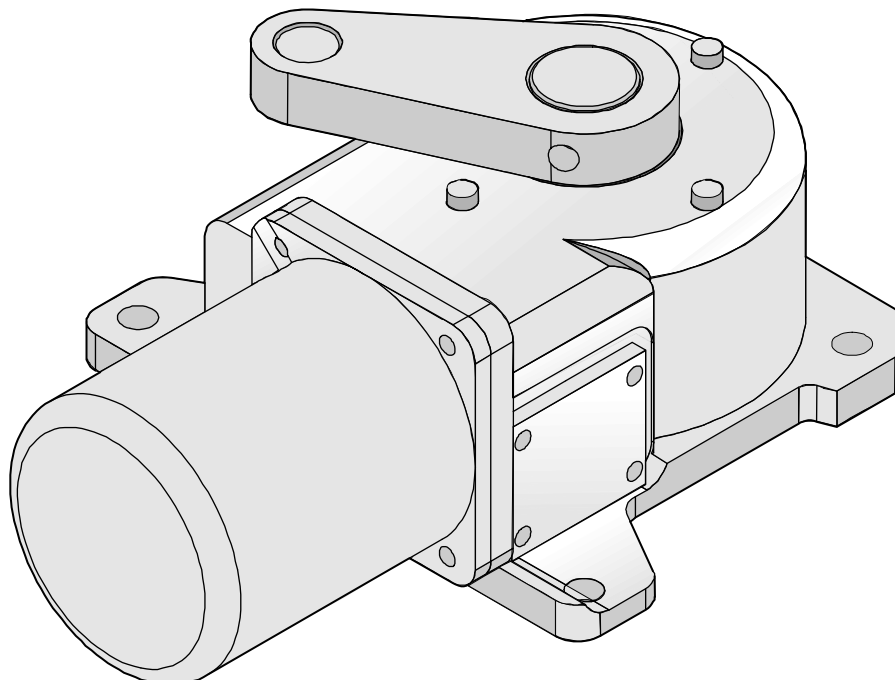


E4000B

Opérateur électromécanique enterré pour portails à battants

Date création
20/09/2001

Mise à jour
28/03/2006



• • • • SOMMAIRE • • • •

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1. Spécifications | 5. Entretien |
| 1.1. Description et caractéristiques | 6. Sécurité et options |
| 1.2. Schéma des côtes | 6.1. Réglage de puissance |
| 2. Installation | 6.2. Déverrouillage manuel |
| 2.1. Préparatifs de montage | 6.3. Ouverture 180° |
| 2.2. Implantation des caissons auto porteurs | 6.4. Photocellules de sécurité |
| 2.3. Fixation des caissons | 7. Caractéristiques techniques |
| 2.4. Montage des opérateurs | 8. Schéma d'implantation |
| 3. Raccordements électriques | |
| 4. Mise en service | |

• • • • AVANT PROPOS • • • •

Lire attentivement la notice d'installation avant de débiter le montage de l'automatisme sur le portail. Vérifier que le portail soit bien adapté pour être équipé de ce système automatique. Ce système de motorisation a été conçu exclusivement pour l'utilisation décrite dans cette notice de montage. Toute autre utilisation pourrait compromettre le fonctionnement, la durée de vie du mécanisme et présenter un danger.

L'installation des mécanismes, de la ligne électrique et des dispositifs de sécurité doit être effectuée conformément aux normes en vigueur. Le fabricant ne saurait être tenu pour responsable d'un non fonctionnement, d'une détérioration ou d'un accident corporel résultant de cette non conformité. En cas d'anomalie, l'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative d'intervention. Toute intervention concernant l'entretien ou la réparation doit être effectuée par un professionnel qualifié. L'utilisateur peut seulement effectuer la manœuvre manuelle du portail après s'être assuré avoir coupé l'alimentation électrique.

L'installation doit être protégée par un disjoncteur différentiel de 30 mA et par une mise à terre des mécanismes. Il est recommandé de fournir à l'utilisateur la notice de pose et de l'informer sur le dispositif de déverrouillage manuel en cas d'urgence.

1. SPECIFICATIONS

1.1. Description et caractéristiques

Le moteur enterré E4000B est destiné à l'automatisation de portails de maisons individuelles (40 cycles/jour – classe 3 – Norme NF P 25-362). Le choix de ce moteur s'effectue en fonction des caractéristiques du portail (poids, longueur, hauteur, surface, prise au vent, ...).

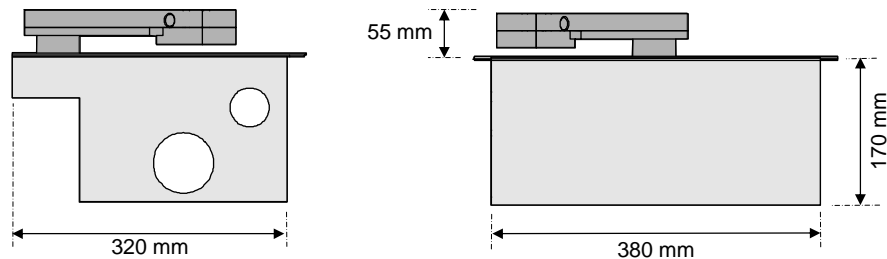
De conception robuste et fiable, il s'adapte à tout type de portails neufs ou existants à un ou deux vantaux. Le moteur E4000B permet une ouverture intérieure ou extérieure.

Le E4000B est un moteur bloquant qui ne nécessite pas l'utilisation d'une serrure électrique. Ce système autoporteur peut être utilisé sur des vantaux de 2 m max. et de 300 kg chacun. Le déverrouillage est accessible aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur en cas de panne de courant pour une manœuvre manuelle.

Le E4000B permet une ouverture max. de 110° par vantail.

Une version permettant une ouverture à 180° est disponible sous la référence E4000B180.

1.2. Schéma des côtes



2. INSTALLATION

2.1. Préparatifs de montage

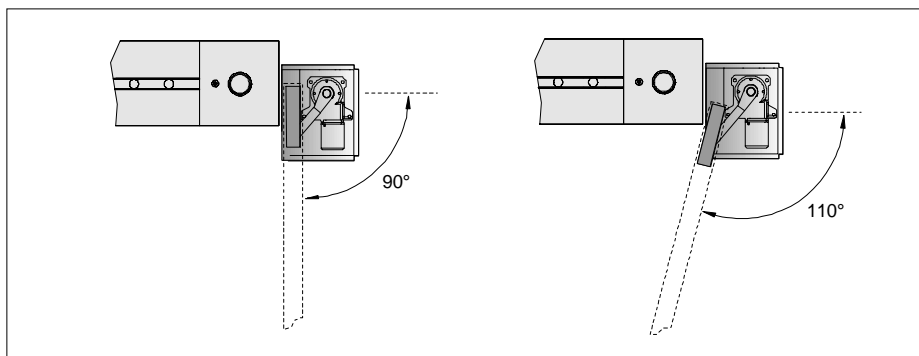
La structure des vantaux doit être rigide et de bonne fabrication, le système ne doit présenter aucun point dur lors d'une manœuvre manuelle.

Vérifier que l'installation électrique soit conforme aux caractéristiques du motoréducteur.

■ ■ ■ ■ **IMPORTANT** ■ ■ ■ ■

La motorisation n'est qu'un moyen pour faciliter l'ouverture du portail, par conséquent, elle ne peut résoudre les problèmes dus à des défaillances, défauts d'installation ou manque d'entretien du portail. Il ne s'agit, en aucun cas, d'un élément de protection ou de sécurité.

Choisir l'emplacement d'installation du E4000B selon l'angle d'ouverture désiré (de 90° à 110°). La position est très importante car le caisson est autoporteur (il sert de gond au sol).

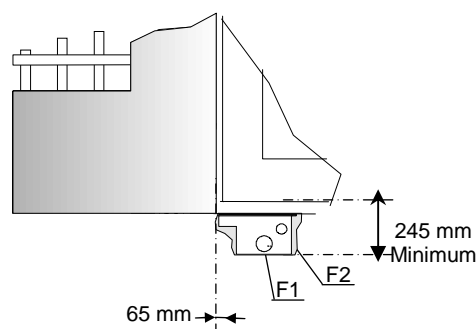
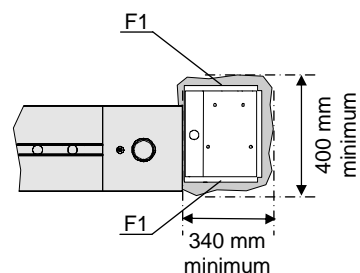


La mise en place de butées mécaniques au sol est obligatoire pour la fermeture et l'ouverture du portail.

2.2. Implantation des caissons auto porteurs

- Creuser le sol en respectant les côtes minimales pour le trou.
- Prévoir un trou de dimensions légèrement supérieures à celles du caisson (+ 20 mm) afin de pouvoir sceller ce dernier dans le béton.
- Prévoir l'évacuation de l'eau du caisson (F1) afin d'éviter l'oxydation du motoréducteur. Prévoir une gaine de type TPC Ø50 mm sur 1 m de longueur et 10 % de dénivelé.
- Prévoir le passage des câbles électriques à travers la fenêtre F2.

Distances : entre l'axe de rotation et le bord du caisson : 65 mm, entre le haut du caisson et le haut de la bielle : 55 mm.



2.3. Fixation des caissons

- S'assurer que le caisson soit parfaitement horizontal afin de permettre un bon fonctionnement de l'automatisme
- Le sceller en utilisant du béton (ne pas utiliser de ciment à séchage rapide).
- Lors du scellement, ne pas oublier de poser les gaines d'évacuation d'eau (F1) et d'alimentation électrique du moteur (F2).

• • • • **ATTENTION** • • • •

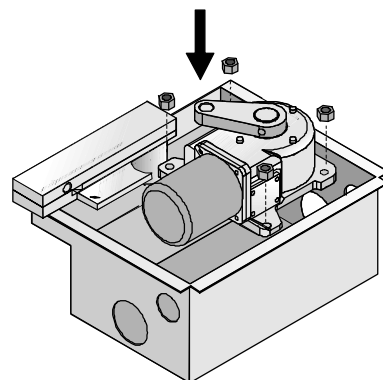
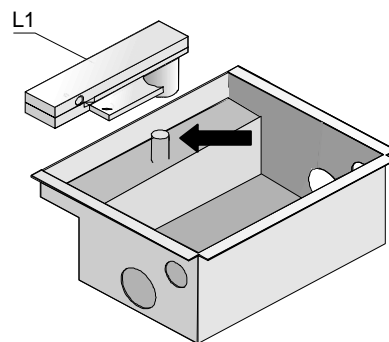
Si le portail est déjà fixé, sceller les caissons avec la bille et la bielle à l'endroit indiqué par une flèche sur le schéma ci-joint.

- Mettre de la graisse
- Placer la bille
- Placer la bielle
- Glisser directement le caisson et la bielle dans le trou précédemment creusé.

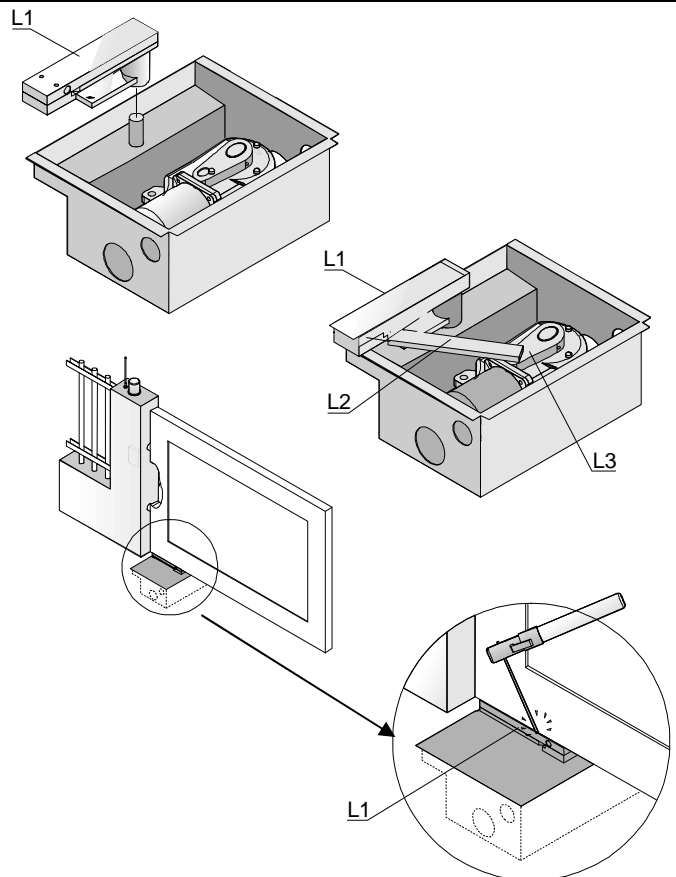
Attendre que le béton soit totalement sec avant le montage des opérateurs. Ceci afin d'éviter de faire bouger les caissons

2.4 Montage des opérateurs

Positionner le motoréducteur sur le fond de la caisse et le fixer sur les tiges filetées avec les écrous prévus à cet effet.



- Monter le levier L1 en liaison avec le caisson.
- Monter le levier de transmission L2 entre les leviers L1 et L3 (qui sort du motoréducteur), en emboîtant L2 dans les trous appropriés.
- Fermer le caisson avec le couvercle en utilisant les vis fournies.
- Positionner le battant et le levier L1 qui sort de la caisse de sorte qu'ils soient parfaitement alignés. Les fixer au portail.
- Répéter la même opération sur l'autre battant.



3. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Brancher tous les fils selon la notice de câblage de l'armoire électronique. Raccorder les moteurs en respectant le commun. Les condensateurs doivent être connectés sur le bornier de l'armoire électronique ou entre le fil marron et le fil noir du moteur.

L'installation doit être protégée par un disjoncteur différentiel de 300 mA.
Avant d'effectuer une intervention sur l'installation, **COUPER LE DISJONCTEUR.**

Fil bleu	commun
Fil marron	phase 1
Fil noir	phase 2
Fil jaune et vert	terre

4. MISE EN SERVICE

Lorsque l'installation est terminée, positionner les deux battants à mi course (cette opération ne peut s'effectuer qu'électriquement) en suivant la procédure suivante :

- Couper l'alimentation
- Déconnecter les fils d'alimentation du moteur sur la carte électronique
- Effectuer l'alimentation du moteur en direct sur 220 V (ne pas oublier le condensateur de démarrage entre les 2 phases moteur)
- Connecter le fil bleu du moteur au neutre secteur puis relier le fil marron à la phase secteur de façon à amener le battant à mi course. Si le vantail se ferme, recommencer l'opération en remplaçant le fil marron par le fil noir.
- Procéder de la même manière pour le second vantail

Lorsque les 2 vantaux sont positionnés à mi course reconnecter les fils moteur sur la carte électronique.

Remettre le système sous tension, donner une impulsion de commande (bouton poussoir).

Les deux vantaux doivent partir en ouverture. Si cela n'est pas le cas, inverser les phases (fil marron/fil noir) du moteur considéré.

Refermer alors complètement les deux vantaux (même méthode qu'à l'ouverture).

Le paramétrage de la carte électronique peut commencer (voir notice technique de l'électronique).

5. ENTRETIEN

En cas de dysfonctionnement, couper l'alimentation et faire appel à un professionnel.

Le motoréducteur E4000B est autolubrifié à la graisse et ne nécessite donc aucun entretien.

Pour un bon entretien de l'installation, deux fois par an, suivre les indications suivantes :

- Nettoyer les optiques des cellules photo-électriques.
- Réglage de couple électronique (voir notice d'installation de la centrale électronique)
- Lubrifier avec une graisse de qualité toutes les pièces en mouvement (gonds du portail, axes).
- Vérifier le système de verrouillage / déverrouillage manuel

▪ ▪ ▪ ▪ **IMPORTANT** ▪ ▪ ▪ ▪

Après reverrouillage des opérateurs avec la clé, manipuler à la main chaque vantail pour enclencher le mécanisme.

6. SECURITE ET OPTIONS

6.1 Réglage de puissance

La norme française prescrit en matière de sécurité que le réglage de couple moteur doit permettre l'arrêt du portail si on oppose au mouvement une pression égale ou inférieure à 15 DaN. Dans le cas contraire, prévoir des photocellules et tranches de sécurité.

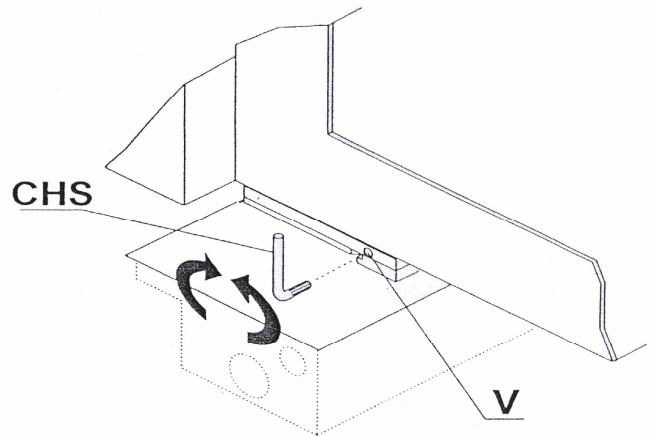
Le réglage de la force du moteur s'effectue directement sur l'armoire électronique.

L'efficacité du réglage de puissance dépend du bon fonctionnement manuel du portail.

6.2 Système de déverrouillage

Le système de déverrouillage peut s'actionner de l'intérieur ou de l'extérieur.

- Couper l'alimentation électrique.
- Insérer la clé CHS dans son logement V et tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour le battant de droite et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le battant de gauche (depuis l'intérieur ou l'extérieur).
- Afin de reverrouiller le système :
 - Placer les deux parties de la bielle l'une sur l'autre, le reverrouillage est automatique.
 - Rétablir l'alimentation électrique et vérifier le fonctionnement normal du portail.

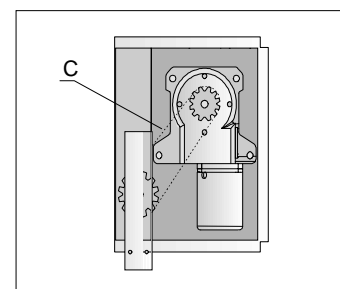
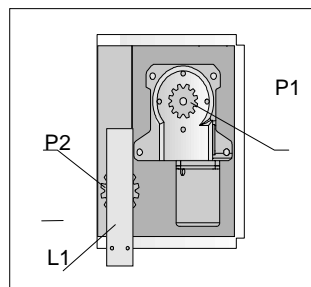


6.3 Ouverture à 180°

Utiliser la version E4000B180 pour rendre possible les ouvertures à 180°. Il est cependant nécessaire de s'assurer que l'espace disponible sur le site est suffisant pour ce type de fonctionnement.

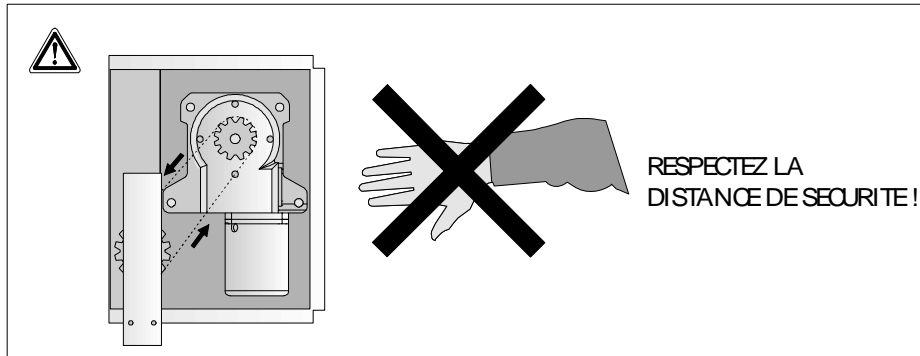
Suivre les instructions suivantes :

- Repérer le pignon P1 sur le motoréducteur.
- Monter le levier L1 avec le pignon P2 sur l'axe qui sort de la caisse.
- Insérer la chaîne de transmission C sur les roues dentées, la tendre et l'accrocher avec les attaches rapides fournies.
- Graisser la chaîne. Il est conseillé de vérifier périodiquement l'état de lubrification et graisser si nécessaire.

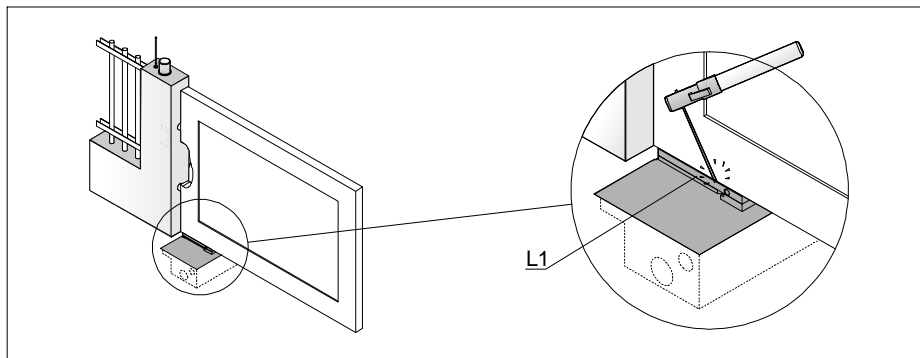


• • • • **ATTENTION** • • • •

Lors du test du système (couvercle du caisson retiré), respecter une distance de sécurité entre le système et l'opérateur. Des outils ou vêtements flottants pourraient être accrochés par les pièces en mouvement occasionnant des blessures graves.



- Fermer le caisson avec le couvercle en le fixant avec les vis fournies.
- Positionner le battant et le levier L1 qui sortent du caisson, de sorte qu'ils soient parfaitement alignés. Les fixer par soudure.
- Répéter la même opération pour l'autre battant.



6.4 Photocellules de sécurité

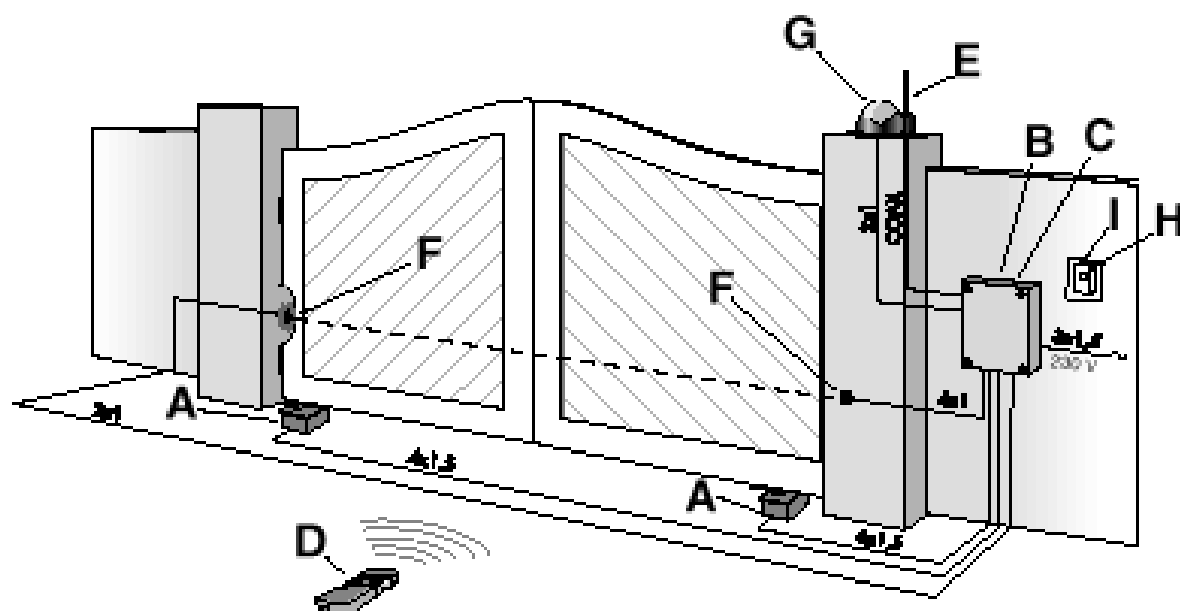
Elles doivent être placées à environ 40 cm du sol (à l'extérieur sur le pilier, à l'intérieur sur des colonnettes).

... DANS TOUS LES CAS VERIFIER QUE L'INSTALLATION EST CONFORME A LA NORME EN VIGUEUR...

7. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

▪ Puissance	190 W
▪ Alimentation	220 v
▪ Puissance absorbée	1,3 A
▪ Vitesse du moteur	1400 t/mn
▪ Température de fonctionnement	-25°C à +70°C
▪ Protection thermique	150°C
▪ Condensateur	10 µF
▪ Niveau sonore	35 db
▪ Poids (moteur + caisson)	24 kg
▪ Lubrification	Autolubrification
▪ Longueur max. du portail	2 m
▪ Poids max. du vantail	300 kg

8. VUE D'ENSEMBLE



- A. Opérateur enterrés électromécaniques
- B. Armoire de commande
- C. Récepteur radio brochable
- D. Télécommande
- E. Antenne
- F. Photocellules
- G. Feu de signalisation
- H. Clavier à code radio
- I. Boîtier de protection pour clavier

■ ■ ■ ■ **NOTES** ■ ■ ■ ■

